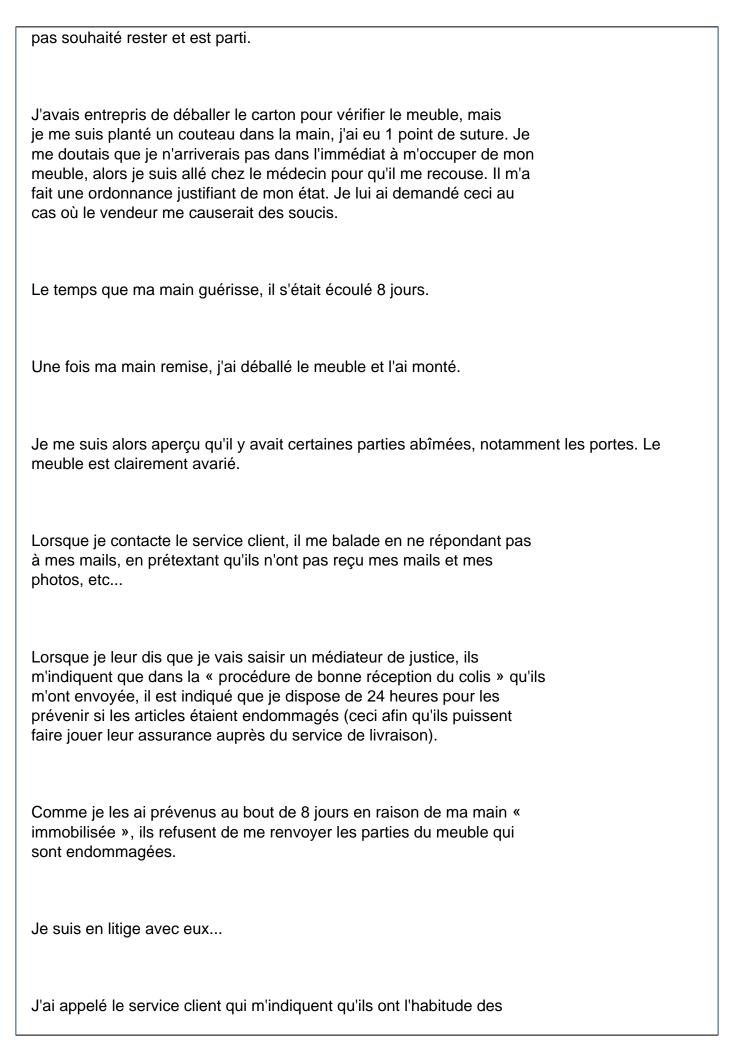


## Arnaque site de vente en ligne ?

Par QuattyIV, le 14/04/2021 à 19:22
Bonjour,
Je vous écris pour vous demander de l'aide.
Je rencontre des déboires avec un vendeur en ligne - je tairai son nom
J'ai procédé le 22/12/21 à un achat sur son site Internet. J' ai acheté un meuble TV (un meuble principal d'1m80, celui qui supporte la télévision, et ses 2 étagères).
J'ai reçu le meuble avec 2 mois de retard.
Le vendeur m'a envoyé, la veille de la réception du colis, la procédure à mettre en œuvre pour valider la réception du colis.
Il était indiqué sur celle-ci que je devais déballer le colis sous les yeux du livreur, compter le nombre de colis et les marquer sur le bon de livraison.
J'ai bien reçu le colis le jour prévu.
Le livreur ne m'a pas laissé le temps de vérifier le contenu. Lorsque je lui ai signifié qu'il devait rester avec moi 15 minutes pour vérifier le contenu (le vendeur m'avait indiqué que le livreur avait pour obligation légale de rester 15 minutes avec la personne livrée), il n'a



clients comme moi, et que j'ai beau aller devant le tribunal, je ne suis pas celui qui gagnera, etc	
Votro oido, alil voua plaît	
Votre aide, s'il vous plaît	
Merci.	
Cordialement.	